



COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS

Paris, le 01/07/2019

Homéopathie : une clarification bienvenue qui appelle une suite

La commission de transparence de la Haute Autorité de santé (HAS) a rendu un avis défavorable¹ au maintien du remboursement des « médicaments » homéopathiques, pour l'ensemble des affections et des symptômes pour lesquels ils seraient prescrits. Cet avis factuel corrobore l'avis du Conseil scientifique du CNGE développé dans la publication de la revue *exercer*² ainsi que ce qui était parfaitement connu par la communauté médicale et scientifique.

Il est temps aujourd'hui de mettre fin à la confusion laissant croire que l'homéopathie est une forme d'exercice médical qui reposerait sur des fondements scientifiques. Cette croyance égare nombre de patients et certains professionnels de santé. La clarification appelle à des mesures dans le champ du médicament, dans le champ universitaire et dans le champ professionnel.

En conséquence, l'ensemble de la communauté universitaire de médecine générale demande aux responsables de tirer les conséquences de l'avis de la HAS et des données scientifiques internationales. Les décisions doivent être prises en toute indépendance des pressions industrielles et politiques, voire catégorielles, dont les intérêts ne sont pas ceux des patients. Nous attendons maintenant :

- **Le déremboursement de l'homéopathie** dont aucune preuve d'une quelconque efficacité spécifique ne peut être apportée, ainsi que de toute « thérapeutique » dans le même cas,
- **La suppression des « enseignements » homéopathiques dans l'université** qui décrédibilisent les facultés de médecine dans lesquelles ils subsistent,
- **Le respect des patients et de la déontologie médicale dans l'exercice de la profession** ce qui nécessite de ne pas se réclamer de méthodes contraires aux données de la science.

Il est nécessaire d'abandonner les méthodes ésotériques qui appartiennent à l'histoire pour prendre soin des patients dans une démarche partenariale, humaine, compréhensive, honnête et rigoureuse.

1. https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2977317/fr/medicaments-homeopathiques-une-efficacite-insuffisante-pour-etre-proposees-au-remboursement
2. Pouchain D, Le Roux G, Renard V, Bousageon R, Conseil scientifique du CNGE. Approches théorique, scientifique et réglementaire de l'homéopathie. *exercer* 2018 ; **148** : 460-4.

Contacts Presse :

Professeur Vincent Renard
Professeur Olivier Saint-Lary